

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE L'IUT DU 02 AVRIL 2009

Etaient présents :

- Collège enseignants : Monsieur PUDLO, Monsieur THUILLIEZ, Madame SAUTEJEAU, Monsieur TANGHE, Monsieur PAVONE, Monsieur TANGHE, Monsieur THUILLIEZ, Monsieur PAVONE
- Collège IATOSS : Madame MOULIN, Madame HOLLAND, Madame SEGARD
- Collège Usagers : Mademoiselle CORNIL (suppléante de Monsieur COLLAT), Monsieur LECOCQ, Mademoiselle LEGRAND
- Collège des personnalités extérieures : Monsieur BRIDE, Monsieur NICOLAS, Monsieur FARREYROL, Monsieur TRANOY, Monsieur VANDERCRUYSSSEN
- Personnalités Invitées : Monsieur HENNECART, Monsieur GAZALET, Monsieur PETIT, Monsieur KIZABA, Monsieur DELEVAQUE, Monsieur VANDEVILLE, Monsieur VUEBAT, Monsieur CARTIGNIES, Monsieur DOGHECHE, Monsieur DESLANDRE, Monsieur DEREMETZ
- Membres de Droit : Monsieur ROUZE, Directeur de l'IUT
- Ont donné pouvoir : Monsieur JETTE à Monsieur BRIDE, Monsieur BELLALIJ et Monsieur TABARY à Monsieur PUDLO, Monsieur AVANZATO à Monsieur PAVONE, Monsieur ALARD à Mademoiselle CORNIL
- Excusés : Madame MAIRESSE, Monsieur LABRAGA, Monsieur REMIENS, Monsieur LAUT, Monsieur WASSE

Monsieur BRIDE, Président du Conseil, ouvre la séance.

1) APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 05 DECEMBRE 2008

Le compte rendu du conseil en date du 05 décembre 2008 est approuvé à l'unanimité.

2) CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ECOLE DES MINES DE DOUAI

(Document distribué lors de la séance du conseil)

Monsieur LAUT, responsable de la licence CESI étant excusé, Monsieur DEREMETZ présente le renouvellement de la convention de partenariat avec l'Ecole des Mines de Douai.

La convention est adoptée à l'unanimité.

3) CALENDRIER PEDAGOGIQUE 2009/2010 ET MODIFICATION DE LA DATE DE JURYS 2008/2009

(Documents distribués lors de la séance du conseil)

Les membres du Conseil examinent les deux calendriers.

Aucune remarque n'étant formulée, la modification de la date de jury 2008/2009 et le calendrier 2009/2010 sont *adoptés à l'unanimité.*



Institut
Universitaire
de Technologie

Le Mont Houy
Valenciennes

Direction

I.U.T. / Direction
Le Mont Houy
59313 Valenciennes cedex 9

Tél: 33.(0)3.27.51.12.52
Fax 33.(0)3.27.51.12.50
iut@univ-valenciennes.fr

UNIVERSITE DE VALENCIENNES
ET DU HAINAUT - CAMBRESIS

ACADEMIE DE LILLE
MINISTERE
DE L'EDUCATION NATIONALE

4) MODIFICATION DU PROGRAMME DU DEPARTEMENT QLIO

(Documents distribués lors de la séance du conseil)

Monsieur DELEVAQUE, Chef du département QLIO présente la modification de programme.

Modification adoptée à l'unanimité

5) COMPTE FINANCIER 2008

(Documents joints à la convocation)

Monsieur BRIDE, Président du Conseil donne la Parole à Monsieur ROUZE qui entame une présentation détaillée du compte financier 2008 de l'IUT. (Présentation POWERPOINT)

Lors de la présentation, Monsieur FARREYROL, Monsieur NICOLAS et Monsieur DEREMETZ soulèvent le problème rencontré auprès du CFA FORMASUP, la part financière de la Région diminuant au fur et à mesure du développement des formations.

Le compte financier 2008 est ensuite soumis au vote.

Adopté à l'unanimité

6) PROPOSITION DE DBM

(Document distribué lors du conseil)

Monsieur ROUZE présente :

- Une DBM de rattachement pour un montant de 26 322,99 €
- Une DBM de report pour un montant de 59 893,36 €

Les DBM sont adoptées à l'unanimité.

7) INFORMATIONS SUR LA SITUATION DES IUT

Monsieur ROUZE rappelle que la LRU prive les IUT d'une part importante de l'autonomie de gestion nécessaire à leur pérennisation et qu'en conséquence cela a entraîné une réaction de l'ADIUT mais aussi des étudiants inquiets pour l'avenir de leur DUT. Les personnels des IUT, lors d'Assemblées Générales leur ont apporté leur soutien.

Monsieur ROUZE tient à saluer les étudiants de l'IUT de Valenciennes qui ont organisé leurs actions avec maturité dans un climat serein, paisible et responsable sans perturber le fonctionnement général de l'UVHC et de ses composantes.

Madame la Ministre de l'Enseignement Supérieur a fini par rédiger une circulaire régissant les rapports des universités avec leur IUT par l'instauration d'un Contrat interne d'Objectifs et de Moyens. Cette circulaire réaffirme également le contenu de l'article L713.9 du code de l'éducation. (Le Directeur de l'IUT est ordonnateur secondaire et a autorité sur l'ensemble des personnels de l'IUT)

Monsieur ROUZE précise qu'aucun retard n'a été pris dans les activités pédagogiques.

Monsieur TANGHE présente ensuite une motion du personnel. (Document distribué lors du conseil et annexé au présent compte rendu) Il entame sa lecture.

Mademoiselle LEGRAND regrette qu'on n'ait pas attendu la sortie d'un décret avant d'arrêter le mouvement. Celle-ci fait part de ses craintes que d'autres textes sortent pendant les vacances d'été.

Monsieur ROUZE répond que les IUT sont partie prenante d'un processus de négociations et qu'il aurait été dangereux pour les étudiants de continuer le blocage des cours. Il rappelle néanmoins qu'il reste vigilant quant à l'évolution des discussions, notamment sur le financement et les charges incombant à l'IUT.

Monsieur FARREYROL est d'accord sur le fait qu'il ne faut pas mettre les étudiants en danger.

Monsieur ROUZE entend rester optimiste car il est indéniable que les actions des étudiants et des personnels de l'IUT ont eu un effet positif sur les discussions en cours et ont permis des avancées.

Monsieur BRIDE soumet la motion au vote.

La motion est adoptée à l'unanimité

Monsieur BRIDE fait ensuite lecture de la lettre que Madame PECRESSE, Ministre de l'Enseignement Supérieur a adressé à Monsieur Jaques LEGENDRE, Président de la commission des affaires culturelles au Sénat quant à la situation des universités et des IUT et singulièrement de l'UVHC et de l'IUT de Valenciennes. Ce courrier entend rassurer sur l'avenir des IUT.

Monsieur ROUZE précise que le Contrat interne d'Objectifs et de Moyens sera présenté lors du prochain conseil de l'IUT.

8) QUESTIONS DIVERSES

Monsieur DEREMETZ, Directeur du service Apprentissage, demande à Madame HOLLAND de présenter la journée du 20 mai 2009.
(Plaquette distribuée lors du conseil)

Madame HOLLAND précise qu'il s'agit de proposer aux entreprises de rencontrer des candidats pré-recrutés par l'IUT.

Monsieur FARREYROL salue l'initiative mais exprime ses craintes par rapport à cette journée en raison d'une année 2009 rendue difficile par la crise économique mondiale.

Monsieur VANDERCRUYSSSEN espère que son entreprise, JSMP sera invitée à cette journée, ce qui lui est confirmé.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur BRIDE, lève la séance à 18h50

Le Directeur.



Jean-Pierre ROUZE